


CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A		Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP									
<p>Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.</p> <p>Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écaillés pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).</p> <p>La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.</p> <p>Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie</p>											
B		Objet du CREP									
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives	<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente	<input checked="" type="checkbox"/> Occupées	<input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location								
Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Nombre d'enfants de moins de 6 ans :									
<input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble	<input type="checkbox"/> Avant travaux										
C		D									
Adresse du bien		Propriétaire									
5 rue du Lavoir 25680 MONTAGNEY-SERVIGNEY		Nom : Monsieur Adresse : 5 Rue du Lavoir 25680 MONTAGNEY-SERVIGNEY									
E											
Commanditaire de la mission											
Nom : SCP NETILLARD-ALDRIN GIRARDOT-POTTIER		Adresse : 1 rue auguste jouchoux 25000 BESANÇON									
Qualité : Huissiers de justice associés											
F											
L'appareil à fluorescence X											
Nom du fabricant de l'appareil : Protec		Nature du radionucléide : Co-57									
Modèle de l'appareil : Protec LPA1		Date du dernier chargement de la source : 27/11/2024									
N° de série : 2724		Activité de la source à cette date : 444 Mbq									
G											
Dates et validité du constat											
N° Constat : 9044 P		Date du rapport : 15/12/2025									
Date du constat : 26/11/2025		Date limite de validité : 14/12/2026									
H											
Conclusion											
Classement des unités de diagnostic :											
Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
233	57	24,46 %	171	73,39 %	3	1,29 %	0	0,00 %	2	0,86 %	
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence											
Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.											
Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.											
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.											
I											
Auteur du constat											
Signature		Cabinet : RETI									
		Nom du responsable : AVOVENTES AVOVENTES									
		Nom du diagnostiqueur : AVOVENTES AVOVENTES									
		Organisme d'assurance : ALLIANZ IARD									
		Police : 86517808/80310371									

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES 3

ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION 3

L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE 4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	5
STRATEGIE DE MESURAGE	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5

PRESENTATION DES RESULTATS 5

CROQUIS 7

RESULTATS DES MESURES 8

COMMENTAIRES 21

LES SITUATIONS DE RISQUE 21

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	21
---	----

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES 21

ANNEXES 22

CERTIFICAT DE QUALIFICATION	25
-----------------------------------	----

Constat des Risques d'Exposition au Plomb Constat des Risques d'Exposition au Plomb

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES
 Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
 - Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : **AVOVENTES**
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **DEKRA CERTIFICATION**
 Numéro de Certification de qualification : **DTI1878**
 Date d'obtention : **24/08/2022**

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : **T250280** Date d'autorisation : **05/09/2014**
 Nom du titulaire : **RETI** Expire-le : Permanent

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **AVOVENTES**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabricant de l'étalon : **GRETAGMABETH** Concentration : **1 mg/cm²**
 N° NIST de l'étalon : **2573** Incertitude : **0,04 mg/cm²**

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	26/11/2025	1
En fin du CREP	369	26/11/2025	1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : **NC** Coordonnées : **NC**
 Nom du contact : **NC**

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : **1787** Nombre de cages d'escalier : **1**
 Nombre de bâtiments : **1** Nombre de niveaux : **3**

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : **5 rue du Lavoir** Bâtiment :
25680 MONTAGNEY-SERVIGNEY Entrée/cage n° :
 Type : **Maison individuelle** Etage :
 Nombre de Pièces : **7** Situation sur palier :
 Référence Cadastre : **5430C - 0377** Destination du bâtiment : *****
Habitation (Maisons individuelles)

2.7 Occupation du bien

L'occupant est
 Propriétaire Nom de l'occupant si différent du propriétaire :
 Locataire Nom :
 Sans objet, le bien est vacant

Constat des Risques d'Exposition au Plomb Constat des Risques d'Exposition au Plomb

2.8 Liste des locaux visités		
N°	Local	Etage
1	Chambre n°1	RDC
2	Cuisine	RDC
3	Séjour	RDC
4	Salle de bains	RDC
5	WC n°1	RDC
6	Chambre n°2	1er
7	Chambre n°3	1er
8	Chambre n°4	1er
9	Chambre n°5	1er
10	WC n°2	1er
11	Veranda chauffée	RDC
12	Cellier	RDC
13	Garage	RDC
14	Local chaudière	RDC
15	Remise	RDC
16	Atelier	RDC
17	Salon	1er
18	Couloir n°1	1er
19	Combles	2ème
20	Combles perdus	1er
21	Remise non attenante	RDC
22	Escalier	RDC / 1er

Néant, tous les locaux ont été visités.

N°	Local	Etage	Justification
23	Couloir n°2	RDC	Accès condamné

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1	Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x
Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm ²	

3.2	Stratégie de mesurage
Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ; • 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ; • 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local. 	
Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.	

3.3	Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire
À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 « <i>Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb</i> », dans les cas suivants :	
<ul style="list-style-type: none"> • lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ; • lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ; • lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil. 	
Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).	
Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.	

4 PRESENTATION DES RESULTATS

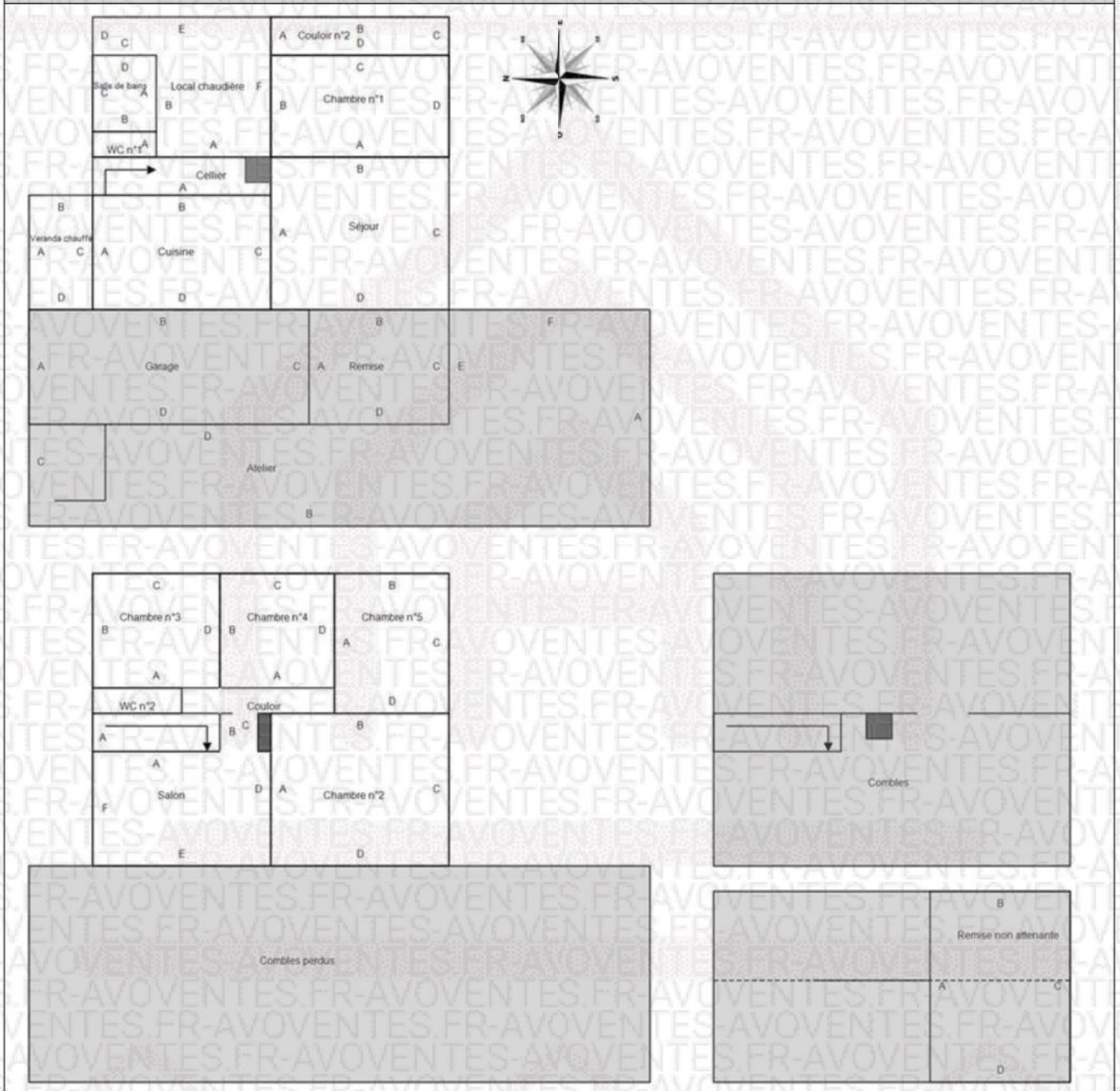
Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.
La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :
<ul style="list-style-type: none"> • la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre • la zone «plafond» est indiquée en clair.
Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.
NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3
< Seuil		0

5 CROQUIS

Croquis de repérage



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Chambre n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
2	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,2	0	
3								0,48		
12	A	Porte n°1 Dormant/ouvrant	Bois	Peinture				0,54	0	
13								0,2		
29	A	Porte n°1 Embrasure	Bois	Papier peint				0,18	0	
30								0,18		
24	A	Porte n°1 Embrasure	Bois	Peinture				0,31	0	
25								0,51		
26								0,18		
4	B	Mur	Plâtre	Papier peint				0,39	0	
5								0,58		
6	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,56	0	
7								0,75		
19	D	Fenêtre Allège	Plâtre	Papier peint				0,45	0	
20								0,22		
	D	Fenêtre Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint						Non peint
	D	Fenêtre Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint						Non peint
21	D	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture				0,25	0	
22								0,68		
23								0,18		
14	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,63	0	
15								0,55		
16	D	Fenêtre Tableau	Béton	Peinture				0,19	0	
17								0,2		
18								0,22		
27	D	Fenêtre Tablette	Bois	Peinture				0,41	0	
28								0,19		
	D	Fenêtre Volets	aluminium	Peinture						Elément, matériau récent
8	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,17	0	
9								0,8		
10	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture				0,19	0	
11								0,18		
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			17		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Cuisine (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
52	A	Fenêtre	Dormant/ouvrant intérieur	Bois	Peinture			0,21	0	
53								0,17		
43	A	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Papier peint			0,3	0	
44								0,42		
45	A	Fenêtre	Tableau	Béton	Peinture			0,47	0	
46								0,38		
47								0,21		
	A	Fenêtre	Volets	Aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
31	A	Mur		Plâtre	Papier peint			0,2	0	
32								0,61		
	A	Porte n°1	Dormant/ouvrant	PVC						PVC
59	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint			0,66	0	
60								0,26		
56	A	Porte n°1	Tableau	Béton	Peinture			0,54	0	
57								0,53		
58								0,34		
33	B	Mur		Plâtre	Papier peint			0,54	0	
34								0,2		
41	B	Porte n°2	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,19	0	
42								0,67		
48	B	Porte n°3	Dormant	Bois	Peinture			0,14	0	
49								0,17		
35	C	Mur		Plâtre	Papier peint			0,19	0	
36								0,2		
50	C	Porte n°4	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,63	0	
51								0,14		
37	D	Mur		Plâtre	Papier peint			0,58	0	
38								0,24		
54	D	Porte n°5	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,28	0	
55								0,29		
39	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture			0,19	0	
40								0,18		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Séjour (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
61	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,17	0	
62								0,68		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
71	A	Porte n°1	Dormant/ouvrant	Bois	Peinture			0,19	0	
72								0,56		
63	B	Mur	Plâtre	Papier peint				0,17	0	
64								0,52		
78	B	Porte n°2	Dormant/ouvrant	Bois	Peinture			0,19	0	
79								0,18		
65	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,73	0	
66								0,78		
	C	Porte-fenêtre n°1	Dormant/ouvrant extérieur	PVC						PVC
	C	Porte-fenêtre n°1	Dormant/ouvrant Intérieur	PVC						PVC
73	C	Porte-fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint			0,58	0	
74								0,49		
75	C	Porte-fenêtre n°1	Tableau	Béton	Peinture			0,65	0	
76								0,2		
77								0,55		
	C	Porte-fenêtre n°1	Volets	aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
67	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,8	0	
68								0,3		
69	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture				0,35	0	
70								0,19		
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle de bains (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
80	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,13	0	
81								0,18		
88	A	Porte	Dormant/ouvrant	Bois	Peinture			0,77	0	
89								0,32		
	A, B, C, D	Mur		Carrelage						Non peint
82	B	Mur	Plâtre	Papier peint				0,31	0	
83								0,19		
90	C	Fenêtre	Dormant/ouvrant extérieur	Bois	Peinture			0,44	0	
91								0,35		
92	C	Fenêtre	Dormant/ouvrant intérieur	Bois	Peinture			0,63	0	
93								0,54		
94	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Papier peint			0,51	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
95								0,43		
	C	Fenêtre Tableau	Béton	Peinture						Moustiquaire en place
	C	Fenêtre Volets	aluminium	Peinture						Elément, matériau récent
84	C	Mur	Plâtre	Peinture				0,48	0	
85								0,7		
86	D	Mur	Plâtre	Peinture				0,43	0	
87								0,18		
96	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture				0,5	0	
97								0,42		
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : WC n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
98	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,17	0	
99								0,56		
108	A	Porte Dormant/ouvrant	Bois	Peinture				0,66	0	
109								0,17		
	A,B,D	Plinthes		Carrelage						Non peint
	B	Mur		Lames PVC						Non peint
100	B	Mur	Plâtre	Papier peint				0,19	0	
101								0,62		
113	C	Fenêtre Dormant/ouvrant extérieur	Bois	Peinture				0,2	0	
114								0,76		
115	C	Fenêtre Dormant/ouvrant intérieur	Bois	Peinture				0,5	0	
116								0,17		
110	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,28	0	
111								0,18		
112	C	Fenêtre Tableau	Béton	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	1,2	3	
	C	Fenêtre Volets	aluminium	Peinture						Elément, matériau récent
102	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,72	0	
103								0,27		
104	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,13	0	
105								0,23		
106	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture				0,18	0	
107								0,17		
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3	7,69 %	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Veranda chauffée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations	
239	A	Mur	Béton	Peinture				0,58	0		
240								0,37			
	A	Porte n°1	Dormant/ouvrant	aluminium	Non peint					Non peint	
245	A	Porte n°1	Tableau	Pierre	Peinture			0,18	0		
246								0,46			
	A et B	Chassis vitré	Embrasure	aluminium	Non peint					Non peint	
241	B	Mur	Béton	Peinture				0,68	0		
242								0,18			
250	C	Fenêtre	Dormant/ouvrant interieur	Bois	Peinture			0,56	0		
251								0,36			
252	C	Fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture			0,31	0		
253								0,39			
254								0,18			
247	C	Fenêtre	Tableau	Béton	Peinture			0,15	0		
248								0,25			
249								0,75			
	C	Fenêtre	Volets	aluminium	Peinture					Elément, materiau récent	
243	C	Mur		Béton	Peinture	r de 1 m	ND	1,4	1		
244	D	Mur		Béton	Peinture	r de 1 m	ND	1,2	1		
	Plafond	Plafond		aluminium	Non peint					Non peint	
Nombre total d'unités de diagnostic			12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cellier (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
255	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,17	0	
256								0,19		
265	A	Porte n°1	Dormant	Bois	Peinture			0,59	0	
266								0,7		
270	B	Escalier n°1	Ensemble des contre-marches	Bois	Peinture			0,34	0	
271								0,2		
272	B	Escalier n°1	Ensemble des marches	Bois	Peinture			0,58	0	
273								0,2		
257	B	Mur	Plâtre	Papier peint				0,67	0	
258								0,17		
259	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,33	0	
260								0,64		
276	C	Porte n°2	Embrasure	Bois	Papier peint			0,42	0	
277								0,74		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
267	C	Porte n°2	Embrasure	Bois	Peinture			0,28	0	
268								0,19		
269								0,18		
274	C	Porte n°2	Ouvrant	Bois	Peinture			0,38	0	
275								0,8		
261	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,47	0	
262								0,15		
263	Plafond	Plafond	Bois	Peinture				0,78	0	
264								0,33		
	Toutes zones	Plinthes			Carrelage					Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local chaudière (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
278	A	Mur	Béton	Peinture				0,79	0	
279								0,38		
286	A	Porte n°1	Dormant/ouvrant	Bois	Peinture			0,18	0	
287								0,78		
280	B	Mur	Béton	Peinture				0,2	0	
281								0,17		
296	B	Porte n°2	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,18	0	
297								0,45		
298	B	Porte n°3	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,19	0	
299								0,22		
282	C	Mur	Béton	Peinture				0,71	0	
283								0,44		
284	D	Mur	Béton	Peinture				0,75	0	
285								0,14		
	D	Porte n°4	Dormant/ouvrant extérieur	PVC						PVC
	D	Porte n°4	Dormant/ouvrant Intérieur	PVC						PVC
288	D	Porte n°4	Embrasure	Béton	Peinture	- de 1 m	D	Pulvérisation	1,3	3
289	D	Porte n°4	Tableau	Béton	Peinture			0,54	0	
290								0,45		
291								0,63		
	D	Porte n°4	Volets	aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
292	E	Mur	Béton	Peinture				0,74	0	
293								0,19		
294	F	Mur	Béton	Peinture				0,12	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
295								0,59		
	Plafond	Plafond		Polystyrène						Elément, matériau récent
Nombre total d'unités de diagnostic				15	Nombre d'unités de classe 3		1	% de classe 3	6,67 %	

Local : Escalier (RDC / 1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
361	A	Mur	Bois	Papier peint				0,18	0	
362								0,18		
345	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,8	0	
346								0,19		
355	A	Porte n°1	Dormant/ouvrant	Bois	Peinture			0,17	0	
356								0,17		
359	A	Porte n°2	Dormant/ouvrant	Bois	Peinture			0,18	0	
360								0,18		
363	A,B,C	Escalier	Ensemble des contre-marches	Bois	Moquette en lé			0,22	0	
364								0,22		
365	A,B,C	Escalier	Ensemble des marches	Bois	Moquette en lé collée			0,45	0	
366								0,15		
367	A,B,C	Escalier	Limon	Bois	Peinture			0,19	0	
368								0,18		
347	B	Mur	Bois	Papier peint				0,48	0	
348								0,67		
349	C	Mur	Bois	Papier peint				0,75	0	
350								0,17		
351	D	Mur	Bois	Papier peint				0,17	0	
352								0,45		
353	Plafond	Plafond	Bois	Peinture				0,52	0	
354								0,17		
357	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture				0,18	0	
358								0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic				12	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
117	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,19	0	
118								0,18		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
127	A	Porte n°1 Dormant/ouvrant	Bois	Peinture				0,47	0	
128								0,56		
119	B	Mur	Bois	Papier peint				0,3	0	
120								0,58		
	C	Fenêtre n°1 Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint						Non peint
	C	Fenêtre n°1 Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint						Non peint
129	C	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,15	0	
130								0,25		
	C	Fenêtre n°1 Tableau	Pierre	Peinture						Moustiquaire bloquée en position fermée
123	C	Fenêtre n°1 Tablette	Bois	Peinture				0,1	0	
124								0,58		
	C	Fenêtre n°1 Volets	aluminium	Peinture						Elément, matériau récent
121	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,19	0	
122								0,18		
125	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,19	0	
126								0,2		
	Plafond	Plafond		Polystyrène						Elément, matériau récent
131	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture				0,2	0	
132								0,33		
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
133	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,47	0	
134								0,73		
141	A	Porte Dormant/ouvrant	Bois	Peinture				0,18	0	
142								0,37		
	B	Fenêtre n°1 Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint						Non peint
	B	Fenêtre n°1 Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint						Non peint
159	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Bois	Peinture				0,62	0	
160								0,24		
161								0,4		
143	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,34	0	
144								0,19		
165	B	Fenêtre n°1 Jardinière	Métal	Peinture				0,18	0	
166								0,46		
145	B	Fenêtre n°1 Tableau	Béton	Peinture				0,14	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
146								0,36		
147								0,18		
148	B	Fenêtre n°1	Tablette	Bois	Peinture			0,26	0	
149								0,19		
	B	Fenêtre n°1	Volets	aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
135	B	Mur		Bois	Papier peint			0,18	0	
136								0,61		
	C	Fenêtre n°2	Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint					Non peint
	C	Fenêtre n°2	Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint					Non peint
162	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Bois	Peinture			0,4	0	
163								0,13		
164								0,44		
152	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Papier peint			0,48	0	
153								0,69		
167	C	Fenêtre n°2	Jardinière	Métal	Peinture			0,12	0	
168								0,51		
154	C	Fenêtre n°2	Tableau	Bois	Peinture			0,22	0	
155								0,35		
156								0,61		
157	C	Fenêtre n°2	Tablette	Bois	Peinture			0,47	0	
158								0,2		
	C	Fenêtre n°2	Volets	aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
137	C	Mur		Plâtre	Papier peint			0,31	0	
138								0,14		
139	D	Mur		Plâtre	Papier peint			0,19	0	
140								0,34		
	Plafond	Plafond			Polystyrène					Elément, matériau récent
150	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture			0,14	0	
151								0,78		
Nombre total d'unités de diagnostic				23	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°4 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
169	A	Mur		Plâtre	Papier peint			0,17	0	
170								0,2		
177	A	Porte	Dormant/ouvrant	Bois	Peinture			0,19	0	
178								0,2		
171	B	Mur		Bois	Papier peint			0,17	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
172								0,57		
	C	Fenêtre Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint						Non peint
	C	Fenêtre Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint						Non peint
186	C	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture				0,18	0	
187								0,61		
188								0,18		
179	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,8	0	
180								0,18		
189	C	Fenêtre Jardinière	Métal	Peinture				0,52	0	
190								0,47		
181	C	Fenêtre Tableau	Béton	Peinture				0,69	0	
182								0,16		
183								0,35		
184	C	Fenêtre Tablette	Bois	Peinture				0,54	0	
185								0,71		
	C	Fenêtre Volets	aluminium	Peinture						Elément, matériau récent
173	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,18	0	
174								0,19		
175	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,62	0	
176								0,19		
	Plafond	Plafond		Polystyrène						Elément, matériau récent
191	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture				0,18	0	
192								0,49		
Nombre total d'unités de diagnostic			15	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°5 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
193	A	Mur	Plâtre	Papier peint				0,21	0	
194								0,22		
201	A	Porte Dormant/ouvrant	Bois	Peinture				0,58	0	
202								0,53		
	B	Fenêtre n°1 Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint						Non peint
	B	Fenêtre n°1 Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint						Non peint
210	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Bois	Peinture				0,15	0	
211								0,26		
212								0,18		
203	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,35	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
204								0,18		
213	B	Fenêtre n°1	Jardinière	Métal	Peinture			0,26	0	
214								0,58		
205	B	Fenêtre n°1	Tableau	Béton	Peinture			0,31	0	
206								0,19		
207								0,32		
208	B	Fenêtre n°1	Tablette	Bois	Peinture			0,66	0	
209								0,79		
	B	Fenêtre n°1	Volets	aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
195	B	Mur		Bois	Papier peint			0,36	0	
196								0,17		
	C	Fenêtre n°2	Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint					Non peint
	C	Fenêtre n°2	Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint					Non peint
222	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Bois	Peinture			0,8	0	
223								0,8		
224								0,37		
215	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Papier peint			0,78	0	
216								0,26		
217	C	Fenêtre n°2	Tableau	Béton	Peinture			0,65	0	
218								0,64		
219								0,79		
220	C	Fenêtre n°2	Tablette	Bois	Peinture			0,61	0	
221								0,56		
	C	Fenêtre n°2	Volets	aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
197	C	Mur		Plâtre	Papier peint			0,2	0	
198								0,16		
199	D	Mur		Plâtre	Papier peint			0,17	0	
200								0,19		
	Plafond	Plafond			Polystyrène					Elément, matériau récent
225	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture			0,29	0	
226								0,35		
Nombre total d'unités de diagnostic				22	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : WC n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
227	A	Mur		Plâtre	Papier peint			0,19	0	
228								0,75		
235	A	Porte	Dormant	Bois	Peinture			0,19	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
236								0,56		
229	B	Mur	Bois	Papier peint				0,74	0	
230								0,45		
231	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,18	0	
232								0,68		
233	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,31	0	
234								0,18		
	Plafond	Plafond		Polystyrène						Elément, matériau récent
237	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture				0,26	0	
238								0,14		
Nombre total d'unités de diagnostic			7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salon (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Bois	Polystyrène						Elément, matériau récent
306	A	Porte n°1 Dormant/ouvrant	Bois	Peinture				0,22	0	
307								0,18		
312	A	Porte n°2 Dormant/ouvrant	Bois	Peinture				0,2	0	
313								0,17		
300	B	Mur	Bois	Papier peint				0,47	0	
301								0,35		
302	C	Mur	Plâtre	Papier peint				0,18	0	
303								0,2		
314	C	Porte n°3 Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,36	0	
315								0,38		
316	D	Mur	Plâtre	Papier peint				0,17	0	
317								0,59		
304	D	Mur	Plâtre cartonné	Papier peint				0,69	0	
305								0,2		
318	D	Porte n°4 Dormant /ouvrant	Bois	Peinture				0,19	0	
319								0,12		
321	D	Porte n°4 Embrasure	Bois	Papier peint				0,5	0	
322								0,74		
320	D	Porte n°4 Embrasure	Bois	Peinture	de 1 m			3,8	1	
	E	Mur	Plâtre	Polystyrène						Elément, matériau récent
	F	Fenêtre Dormant/ouvrant extérieur	PVC	Non peint						Non peint
	F	Fenêtre Dormant/ouvrant intérieur	PVC	Non peint						Non peint
310	F	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Papier peint				0,2	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
311								0,61		
	F	Fenêtre	Tableau	Pierre	Peinture					Moustiquaire bloquée en position fermée
	F	Fenêtre	Volets	aluminium	Peinture					Elément, matériau récent
323	F	Mur		Plâtre	Papier peint			0,53	0	
324								0,18		
	Plafond	Plafond			Polystyrène					Elément, matériau récent
308	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture			0,77	0	
309								0,58		
Nombre total d'unités de diagnostic			20		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Couloir n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
325	A	Mur		Plâtre	Papier peint			0,26	0	
326								0,18		
333	A	Porte n°1	Dormant	Bois	Peinture			0,7	0	
334								0,3		
327	B	Mur		Bois	Papier peint			0,32	0	
328								0,44		
337	B	Porte n°2	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,6	0	
338								0,2		
329	C	Mur		Plâtre	Papier peint			0,2	0	
330								0,2		
339	C	Porte n°3	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,25	0	
340								0,73		
341	C	Porte n°4	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,33	0	
342								0,67		
331	D	Mur		Plâtre	Papier peint			0,23	0	
332								0,19		
343	D	Porte n°5	Dormant /ouvrant	Bois	Peinture			0,47	0	
344								0,42		
	Plafond	Plafond			Polystyrène					Elément, matériau récent
335	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture			0,37	0	
336								0,54		
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

LEGENDE

Localisation	HG : en Haut à Gauche MG : au Milieu à Gauche BG : en Bas à Gauche	HC : en Haut au Centre C : au Centre BC : en Bas au Centre	HD : en Haut à Droite MD : au Milieu à Droite BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé EU : Etat d'usage	NV : Non visible D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES

Les pièces suivantes, ne sont pas des pièces destinées à un usage courant d'habitation. Elles ne font pas parties du programme de repérage du CREP.

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise immédiatement à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins un facteur de dégradation du bâti est relevé : **Oui** **Non**

En application de l'Article R.1334-10 du code de la santé publique, l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Récapitulatif des mesures positives

Local : Chambre n°1 (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Cuisine (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Séjour (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Salle de bains (RDC)

Aucune mesure positive

Local : WC n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
112	C	Fenêtre Tableau	Béton	Peinture	+ ce 1 m	D	Ecaillage	1,2	3	

Local : Veranda chauffée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
243	C	Mur	Béton	Peinture	+ ce 1 m	ND		1,4	1	
244	D	Mur	Béton	Peinture	+ ce 1 m	ND		1,2	1	

Local : Cellier (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Local chaudière (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
288	D	Porte n°4 Embrasure	Béton	Peinture	- de 1 m	D	Pulvérisation	1,3	3	

Local : Escalier (RDC / 1er)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°2 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°3 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°4 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Chambre n°5 (1er)

Aucune mesure positive

Local : WC n°2 (1er)

Aucune mesure positive

Local : Salon (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
320	D	Porte n°4	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m		3,8	1	

Local : Couloir n°1 (1er)

Aucune mesure positive

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

AVOVENTES

est titulaire du certificat de compétences N°DTII1878 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 14/08/2022 au 23/08/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 délassant les critères de certification des diagnosticqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiant, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

Diagnostic amiante sans mention du 24/08/2022 au 23/08/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 délassant les critères de certification des diagnosticqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiant, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

Diagnostic de performance énergétique du 24/08/2022 au 23/08/2029

Arrêté du 20 juillet 2023 délassant les critères de certification des diagnosticqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifié l'arrêté du 24 décembre 2021 délassant les critères de certification des intervenants de diagnostic immobilier et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 24/08/2022 au 23/08/2029

Arrêté du 20 juillet 2023 délassant les critères de certification des diagnosticqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifié l'arrêté du 24 décembre 2021 délassant les critères de certification des intervenants de diagnostic immobilier et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Audit énergétique du 29/01/2025 au 25/08/2029

Decret n° 2022-1219 du 20 novembre 2022 délassant les critères de certification et les modalités d'intervention de leurs organismes pour les diagnosticqueurs immobiliers et les de la réalisation de tests énergétiques mentionnés à l'article D. 12620-1 du code de la construction et de l'habitation.

Etat de l'installation intérieure de gaz du 30/10/2022 au 29/10/2029

Arrêté du 1er juillet 2024 délassant les critères de certification des diagnosticqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiant, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 20/11/2023 au 19/11/2030

Arrêté du 1er juillet 2024 délassant les critères de certification des diagnosticqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiant, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.



Le Pléssis-Robinson, le 06/03/2025



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte 1 - Rue de la Boursidière - 92350 Le Pléssis-Robinson - France

Constat des Risques d'Exposition au Plomb Constat des Risques d'Exposition au Plomb